

## Editorial

*Dernière attaque en date contre la formation des PE : la décision ministérielle de placer les PE2 en stage filé un jour par semaine en remplacement de la décharge des directeurs. Face à cette nouvelle attaque, les syndicats de la FSU se sont mobilisés et ont expédié une lettre commune au ministre (lire ci-contre).*

*Les IUFM se trouvent une nouvelle fois déstabilisés par une mesure ministérielle qui, si elle était appliquée, bouleverserait la formation des PE. Cette spirale de la dégradation n'est pas une fatalité. Pour dresser un bilan de la situation dans les différents IUFM et réfléchir à l'évolution de la formation dans le cadre de l'intégration à l'université et la perspective du master, le SNESUP et le SNEP organisent une journée de rassemblement national. Participez nombreux. Inscrivez-vous :*

*[formations@snesup.fr](mailto:formations@snesup.fr)*

*Le SNESup tient son congrès d'étude à Dunkerque les 18 et 19 mai. Participez à cet important moment pour la vie démocratique du syndicat.*

### Sommaire :

\* Journée nationale des IUFM

\* Le stage filé PE2

\*Agenda

## Journée nationale des IUFM Mercredi 17 mai Paris

Cahier des charges des formations, socle des fondamentaux, stage filé PE2, intégration à l'université

### Informations - Débats - Actions

**Objectif :**  
**chaque IUFM doit être représenté**

Pour cette importante journée,  
chaque IUFM doit en effet déléguer au moins un représentant.  
Les petits sites doivent également être représentés

### Stage filé PE2

### La réponse commune des syndicats de la FSU

Monsieur le Ministre,

Vous procédez actuellement à l'élaboration du cahier des charges des IUFM prévu par la loi d'orientation pour l'école du 23 avril 2005.

L'évolution de la formation des enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degré constitue un sujet déterminant pour l'avenir de l'école et, à ce titre, elle nécessite une concertation approfondie des personnels, des enseignants, des formés et de leurs organisations syndicales.

*C'est pourquoi nos organisations syndicales demandent une concertation sur l'ensemble du cahier des charges des IUFM avant la prise de toute décision sur tel ou tel aspect de la formation initiale des enseignants du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> degré.*

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux.

## Journée IUFM

### Intendance

Le voyage des syndiqués est pris en charge par la trésorerie nationale. Les repas sont à la charge des trésoreries locales.

Si ce n'est pas possible, la trésorerie nationale peut éventuellement prendre également ces frais à sa charge.

Faites le savoir dans les plus brefs délais à

[tresorerie@snesup.fr](mailto:tresorerie@snesup.fr)

Pour permettre l'organisation des repas, inscrivez vous [formations@snesup.fr](mailto:formations@snesup.fr).

## Agenda

**Mardi 2 mai : rencontre des syndicats de la FSU sur la formation des enseignants. Décision de lettre commune au ministre.**

**Vendredi 5 mai : rencontre du SNESUP avec la DES (Direction de l'enseignement supérieur) au sujet des stages de deuxième année.**

**Mercredi 17 mai : journée nationale des IUFM**

**Jeudi 18 et vendredi 19 mai : congrès d'étude du SNESUP à Dunkerque**

### Pour tout contact

Téléphone :  
01-44-79-96-18

Adresse de  
messagerie :  
[formations@snesup.fr](mailto:formations@snesup.fr)

# Journée nationale des IUFM

Cette journée se déroulera au siège du SNEP, 76 rue des Rondeaux,  
Paris 20°, métro Gambetta, sortie Martin Nadaud.

### Déroulement

9h 30 : accueil

10h - 12H 30 : plénière : où en est la formation des enseignants à la veille de l'intégration ? quels problèmes ? quelles perspectives ? quelle action ?

12h 30 13h 30 : repas

13h 45 - 15h 30 : ateliers :

1 - quelle alternance en deuxième année, avec quelles équipes pluricatégorielles de formateurs ?

2 - dans la perspective du master, quel mémoire professionnel ?

3 - l'intégration à l'Université : enjeux et modalités

4 - la formation de formateurs

15h 30 - 16h 15 : plénière

### Stage filé PE2

## L'analyse commune du SNESUP et du SNEP

Les deux syndicats de formateurs concernés par la décision du ministre sur le stage filé PE2 ont mené une analyse de la mesure.

Voici quelques extraits d'un texte que vous recevrez dans les jours à venir.

Prenez contact avec le SNUIPP départemental pour discuter de cette mesure délétère pour la formation des enseignants.

... S'agissant du stage PE2, nous dénonçons l'attitude du ministère qui a choisi délibérément d'exclure le SNEP-FSU et le SNESUP-FSU de toute concertation en amont - et même de toute information - sur la question, importante pour le pays, de la formation des enseignants du primaire. Une fois de plus le plus grand mépris est affiché vis-à-vis des organisations syndicales représentatives des formateurs !

... Nous regrettons que, sous couvert d'une avancée - certes réelle - pour une catégorie d'enseignants, le ministère tente de faire approuver, à coûts constants, des mesures régressives pour la formation initiale et continue des enseignants du premier degré.

Ce n'est pas la première fois que nous protestons contre la volonté de considérer les stagiaires avant tout comme des moyens de remplacement et d'allonger en conséquence la durée de leurs stages, mais cette fois le contexte est particulièrement préoccupant. En effet, le projet de cahier des charges rédigé par la commission Pietryk, en cohérence avec la loi Fillon, instaure artificiellement une dichotomie entre formation académique (concours) et formation professionnelle (2<sup>e</sup> année) ; il renforce de manière excessive le rôle de l'établissement scolaire dans la formation, y compris en termes d'évaluation du stagiaire. Dans ce dispositif, le directeur d'école détiendrait un rôle important, non explicité dans le protocole sur la Direction.

Sans qu'il soit même nécessaire d'insister sur les incertitudes concernant la faisabilité technique de la mesure (adéquation du nombre des décharges des directeurs et du nombre des PE, coût des déplacements...), qui peuvent influencer la formation, nous considérons ce projet de stage en continu d'un jour tout au long de l'année, sans projet d'accompagnement sérieux et ambitieux, comme un coup bas porté à la qualité de la formation.

Il augmente de plusieurs dizaines de demi-journées la durée du stage en responsabilité, et diminue d'autant les formations disciplinaire, générale et commune et leur nécessaire articulation, alors que nous dénonçons déjà aujourd'hui le caractère insuffisant du volume de ces formations

... En proposant un stage filé toute l'année, le ministère entend rapprocher la formation des PE2 de celle des PLC2 sans gommer les aspects négatifs de celle-ci que nous dénonçons depuis toujours : la non progressivité dans la mise en œuvre de la responsabilité, le faible temps de formation à l'IUFM, la difficulté à se dégager de l'urgence de la classe pour analyser ses pratiques, le manque de recul pour faire un mémoire articulant théorie et pratique... Contrairement au PLC2, le PE se trouvera dans une fausse responsabilité puisque le directeur, présent en permanence dans l'école, sera, qu'il le souhaite ou non, un modèle prégnant, ainsi que le référent naturel pour les parents.

... Le problème spécifique de la polyvalence des disciplines est ignoré. Comment peut-il d'un côté être présenté comme incontournable et de l'autre balayé d'un revers de main ? Toutes les études montrent que la connaissance des contenus est déterminante quel que soit le niveau d'enseignement. La formation disciplinaire actuelle des PE2, déjà plus qu'insuffisante, sera réduite à presque rien dans nombre de disciplines. Comment penser que le terrain à lui seul puisse permettre les liens théoriques entre disciplines ? Comment dans ces conditions permettre aux enseignant-es d'être réellement concepteurs de leurs contenus et d'être des professionnels en capacité de prendre à bras le corps le problème de l'échec scolaire ?

... Quelle possibilité les PE auront-ils d'obtenir un master ? Le risque de décrochage de la formation des enseignants du premier et des seconds degrés, évoqué dès le départ par le comité de suivi, n'est-il pas renforcé dans un schéma où le terrain prédomine et où les accroches disciplinaires sont affaiblies ?

En outre, la formation continue, déjà réduite quantitativement, et de plus en plus réduite à la prise en compte des injonctions ministérielles, va de fait se trouver de nouveau amputée d'un tiers, conséquence de la limitation des stages groupés des PE2. Il est vrai qu'elle était déjà bien moribonde dans certains endroits. Là encore, nous voyons une cohérence avec la loi d'orientation qui renvoie une grande partie de la FC hors temps de travail.

... Le SNESUP et le SNEP partagent de grandes ambitions pour la formation. Ils pensent que la formation est trop courte et qu'il faut une entrée progressive des PE dans le métier, en exerçant à mi-temps lors de la première année : pourquoi ne pas proposer d'allonger la formation en liant la réforme de la direction d'école avec l'année de T1 ? Cette mesure permettrait aussi de redynamiser la FC qui est aujourd'hui en danger. Ils pensent que la formation d'enseignants concepteurs passe par une relation formation-terrain « intégrée » et non juxtaposée et que cela nécessite un accompagnement spécifique par des équipes.